

Réformer la réforme

Déclaration publique

Nous, porte-parole de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), de l'ensemble des syndicats affiliés à la Fédération et de l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ), souscrivons à cette déclaration en faveur des redressements majeurs à effectuer dans nos écoles et nos centres au nom des 68 000 enseignantes et enseignants que nous représentons et qui font quotidiennement un travail remarquable dans les écoles publiques du Québec.

Nous reconnaissons :

- l'engagement et le professionnalisme des enseignantes et enseignants qui, malgré une réforme à réformer, continuent d'assurer une éducation de grande valeur ;
- l'existence d'un large consensus social quant aux dérives et aux ratés de la réforme et sur la nécessité d'y apporter des correctifs importants dès maintenant ;
- l'urgence d'agir pour éviter d'être déportés dans le temps, ce qui aurait pour conséquence de laisser en plan l'ensemble des élèves et des enseignantes et enseignants en cheminement dans la réforme.

Ainsi, pour redresser la situation, nous exigeons du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), qu'il :

- révisé les programmes pour redéfinir la place des connaissances dans le développement des compétences, en hiérarchisant les savoirs et en clarifiant la progression de leur acquisition sur une base annuelle ;
- modifie conséquemment la Politique d'évaluation des apprentissages afin que :
 - les tâches évaluatives soient réalistes et balisées ;
 - l'évaluation des connaissances soit reconnue ;
 - la promotion se fasse sur une base annuelle et qu'on mette fin au bilan des apprentissages de fin de cycle ;
- balise l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage en classe ordinaire, puisque la situation actuelle de l'intégration (nombre d'élèves intégrés par groupe et manque de services) constitue un frein majeur aux conditions d'apprentissage pour toutes et tous, quel que soit le programme enseigné ;
- assure la formation commune des élèves jusqu'à la 3^e année du secondaire ;
- fasse une étude sur la pertinence et la faisabilité de l'implantation de la réforme à la formation générale des adultes.

De plus, nous réclamons du MELS les actions suivantes :

- qu'il investisse afin de garantir les ressources humaines, financières et matérielles pour permettre au réseau scolaire de réaliser pleinement sa mission ;
- qu'il contre la décentralisation excessive de la gestion scolaire en assumant pleinement ses responsabilités, notamment à l'égard de l'application du curriculum et des encadrements légaux en matière de pédagogie.

Le MELS doit prendre acte de cette déclaration et faire les gestes attendus en reconnaissant et en respectant le travail accompli par les enseignantes et enseignants.

Parce que pour nous, l'école publique est et doit demeurer une école de qualité.

Johanne Fortier, présidente
Fédération des syndicats
de l'enseignement (FSE-CSQ)

Paula Duguay,
vice-présidente
Fédération des syndicats de
l'enseignement (FSE-CSQ)

Manon Bernard,
vice-présidente
Fédération des syndicats de
l'enseignement (FSE-CSQ)

Paul St-Hilaire, président
Syndicat de l'enseignement
de l'Amiante

Sonia Éthier, présidente
Syndicat de l'enseignement
du Bas-Richelieu

Nancie Lafond, présidente
Syndicat de l'enseignement
des Bois-Francis

Monique Pauzé,
présidente
Syndicat de l'enseignement
de Champlain

Roland Martel, président
Syndicat des enseignantes
et enseignants de Charlevoix

Brigitte Bilodeau,
présidente
Syndicat de l'enseignement
de la Chaudière

Pascal Côté, président
Syndicat de l'enseignement
de la Côte-du-Sud

Nicole Émond, présidente
Syndicat de l'enseignement
de la Jonquière

Andrée Turbide,
présidente
Syndicat de l'enseignement
des Deux Rives

Guy Veillette, président
Syndicat de l'enseignement
de la région de
Drummondville

Gilbert Boudreau,
président
Syndicat des travailleurs
de l'enseignement de l'Est
du Québec

Sylvie Simoneau,
présidente
Syndicat de l'enseignement
de l'Estrie

Francine Régnier,
présidente
Syndicat de l'enseignement
de la région du Fer

Éric Dion, président
Syndicat de l'enseignement
du Grand-Portage

Jacinthe Côté, présidente
Syndicat de l'enseignement
du Haut-Richelieu

Suzanne Bérubé,
présidente
Syndicat de l'enseignement
de la Haute Côte-Nord

Josée Scalabrini, présidente
Syndicat du personnel
de l'enseignement des
Hautes-Rivières

Pierre Tremblay, président
Syndicat des enseignantes
et enseignants de la Riveraine

Alain Ouellet, président
Syndicat de l'enseignement
du Lac St-Jean

François Breault, président
Syndicat de l'enseignement
du Lanaudière

Raymond Hamelin,
président
Syndicat des enseignantes
et enseignants des Laurentides

Martine Provost,
présidente
Association des professeurs
de Lignery

France Lapière,
présidente
Syndicat de l'enseignement
de Louis-Hémon

Rosaire Morin, président
Syndicat de l'enseignement
de la Mauricie

Martine M. Cliche,
présidente
Syndicat de l'enseignement
de la région de la Mitis

Patrick D'Astous, président
Association de l'enseignement
du Nouveau-Québec

Jocelyn Thériault,
président
Syndicat de l'enseignement
de Portneuf

Denis Simard, président
Syndicat de l'enseignement
de la région de Québec

Dominique Caza,
présidente
Syndicat de l'enseignement
de la région de Vaudreuil

Frédéric Pilon, président
Syndicat de l'enseignement
de la région des Moulins

Jean Dumais, président
Syndicat de l'enseignement
de la Rivière-du-Nord

Aline Beaudoin,
présidente
Syndicat de l'enseignement
du Saguenay

Guy Savard, président
Syndicat de l'enseignement
de l'Ungava et de l'Abitibi-
Témiscamingue

Luc Beaugard, président
Syndicat de l'enseignement
Val-Maska

Sylvie Thérberge,
présidente
Syndicat de l'enseignement
des Vieilles-Forges

Maureen Morris,
présidente
Association provinciale des
enseignantes et enseignants
du Québec



Fédération
des syndicats
de l'enseignement
(CSQ)

